



EDENRED

Société anonyme

Capital social : 493.166.702 euros

Siège social : 14-16 boulevard Garibaldi, 92130 Issy-les-Moulineaux

493 322 978 R.C.S. Nanterre

INFORMATIONS RELATIVES AUX ELEMENTS DE REMUNERATION DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Publiées en application de l'article 26.1
du Code AFEP-MEDEF

Sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, le Conseil d'administration du 1^{er} mars 2021 a pris, conformément à la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée générale mixte du 7 mai 2020 (8^{ème} résolution), les décisions suivantes concernant la rémunération de Monsieur Bertrand Dumazy, Président-directeur général d'Edenred, au titre de l'exercice 2020¹ :

- ▶ **une rémunération fixe annuelle brute** de 790.624 euros ;
- ▶ **une rémunération variable annuelle** de 1.249.431 euros, décomposée comme suit :
 - une part variable représentant jusqu'à 65 % de la rémunération fixe est liée à des objectifs financiers s'appuyant, à hauteur de 50 % de la rémunération fixe, sur l'EBITDA à périmètre et change constant et, à hauteur de 15 % de la rémunération fixe, sur un bénéfice par action à change constant, étant précisé que la surperformance de ces objectifs constatée par le Conseil d'administration, pourra donner lieu à un versement supplémentaire pouvant atteindre 40 % de la rémunération fixe.
Au titre de l'exercice 2020, le Conseil d'administration du 1^{er} mars 2021 a constaté que ces objectifs étaient atteints et pourront donner lieu au versement d'une rémunération variable d'un montant de 634.341 euros (soit 76,9 % de la rémunération fixe 2020) ;
 - une part variable représentant jusqu'à 30 % de la rémunération fixe est liée à trois objectifs opérationnels en lien avec la stratégie du Groupe (soit 10 % par objectif), étant précisé que la surperformance de ces objectifs constatée par le Conseil d'administration, pourra donner lieu à un versement supplémentaire pouvant atteindre 20 % de la rémunération fixe.
Au titre de l'exercice 2020, le Conseil d'administration du 1^{er} mars 2021 a constaté que ces objectifs étaient atteints et pourront donner lieu au versement d'une rémunération variable d'un montant de 408.750 euros (soit 49,5 % de la rémunération fixe 2020) ;

¹ En avril 2020, Monsieur Bertrand Dumazy et les membres du Comité exécutif ont fait part au Conseil d'administration de leur décision de renoncer à 25% de la rémunération qui leur a été versé en 2020 dans les conditions mentionnées par l'AFEP dans ses recommandations du 29 mars 2020. Ils ont ainsi renoncé, sur deux mois, à 25% de leur rémunération fixe pour 2020 et à 25% de leur rémunération variable au titre de 2019, laquelle a été, pour le Président-directeur général, versée à la suite de l'approbation de l'Assemblée générale du 7 mai 2020.

- une part variable représentant jusqu'à 25 % de la rémunération fixe est liée à des objectifs de management et de responsabilité sociale et environnementale (RSE) en lien avec la stratégie du Groupe, tels que le déploiement du plan de responsabilité sociale et sociétale « People, Planet, Progress », le déploiement du plan stratégique Next Frontier et l'appréciation des qualités managériales du Président-directeur général, notamment dans la transformation digitale d'Edenred.

Au titre de l'exercice 2020, le Conseil d'administration du 1^{er} mars 2021 a constaté que ces objectifs étaient atteints et pourront donner lieu au versement d'une rémunération variable d'un montant de 206.250 euros (soit 25 % de la rémunération fixe 2020).

- ▶ **une rémunération de long-terme** correspondant à l'attribution gratuite de 48.031 actions de performance (soit 100% de la rémunération annuelle fixe et variable cible). L'acquisition des actions de performance attribuées gratuitement est soumise à une condition de présence ainsi qu'à l'atteinte de conditions de performance.

Le détail de ces éléments de rémunération, notamment concernant le niveau d'atteinte des objectifs de la rémunération variable annuelle, les conditions de performance du plan d'attribution gratuite d'action ainsi que les sommes provisionnées par/facturées à Edenred au titre de l'assurance chômage, de la prévoyance, de la voiture de fonction et de la retraite supplémentaire de Monsieur Bertrand Dumazy, figurera dans le Document d'enregistrement universel 2020 d'Edenred devant être publié fin mars 2021.